

MILORDS.

*Declaration
qu'elle fait
aux Mem-
bres du Con-
seil.*

TE suis extrêmement sensible au malheur général de ces Royaumes, par la perte inexprimable du Roi, & au pesant fardeau qui en retombe en particulier sur moi : rien ne peut mieux m'encourager à m'en charger que le grand intérêt que je prends à la conservation de nôtre Religion, de nos loix, & des libertez de ma patrie. Ces choses m'étant aussi cheres qu'à qui que ce soit, vous pouvez compter que je n'épargnerai ni peine ni soins pour les conserver & les soutenir, & pour maintenir la succession dans la Ligne Protestante, le Gouvernement de l'Eglise & de l'Etat, ainsi qu'il est établi par les loix.

Je trouve à propos en cette occasion que je vous parle pour la premiere fois de vous declarer mes propres sentimens sur l'importance de continuer tous les préparatifs que nous faisons, pour nous opposer au grand pouvoir de la France. Je donnerai sans perte de tems, toutes les assurances à nos Allies, qu'il ne manquera rien de mon côté pour soutenir le veritable intérêt de l'Angleterre, & conjointement avec eux, celui de la cause commune.

A ces fins je serai toujours prête de demander les avis de mon Conseil, de suivre ceux de l'une & l'autre Chambre du Parlement; je serai toujours portée à favoriser & employer tous ceux qui concourront de bon cœur, & se joindront à moi pour soutenir & maintenir l'établissement & la con-

stitu-